




Republique Démocratique du Congo
Ministère des Affaires Etrangères,
Coopération Internationale et Francophonie

N° 130AE/131.10.3.4/357/2013

Le Ministère des Affaires Etrangères, Coopération Internationale et Francophonie présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des Etats Parties à La Haye et a l'honneur de se référer à sa note verbale référencée ICC-ASP/12/S/ du 13 février 2013 relative aux informations inhérentes à l'alinéa h) du paragraphe 6 du Plan d'action pour parvenir à l'universalité et la mise en œuvre intégrale du statut de Rome notamment les Points de Contact Nationaux concernant les questions ayant trait à la promotion de la ratification et de la mise en œuvre intégrale du Statut de Rome.

Le Ministère des Affaires Etrangères informe le Secrétariat que **Madame KASANJI KALALA Fidelie**, Chef de Bureau en charge des Organes Subsidiaires des Nations Unies et Expert du dossier CPI à la Direction des Organisations Internationales dudit Ministère, est désignée comme « *Point de Contact National* » et ses coordonnées sont les suivantes : Tél. : +243 99 78 75 695, +243 89 55 13 807 ; E-mail : fidefrans@yahoo.fr

Le Ministère des Affaires Etrangères, Coopération Internationale et Francophonie saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Assemblée des Etats Parties à La Haye les assurances de sa haute considération. 

Kinshasa, le 20 AOUT 2013

AU SECRETARIAT DE L'ASSEMBLEE
DES ETATS PARTIES A LA HAYE
BUREAU C-0458, MAANWEG
174, 2516 AB LA HAYE, PAYS-BAS



20 SEP 2013

ASP/2013/051.2